

Politique opérationnelle

1. Principes Généraux

• Définition de la Politique opérationnelle

- Cette Politique opérationnelle contient des normes opérationnelles et des informations que les Membres (Personne ayant accepté les conditions d'utilisation et ci-après dénommée 'Membre') qui utilisent le jeu en ligne (ci-après dénommée 'Jeu') fourni par les Sociétés affiliés et filiales de Pearl Abyss (ci-après dénommée "Pearl Abyss" ou "Société") doivent comprendre et connaître telles que les différentes restrictions appliquées lors de la violation des conditions générales (ci-après dénommée 'Sanction'), les procédures d'objection aux sanctions et la politique de recouvrement.
- Conformément à l'article 15 des Conditions Générales d'Utilisation de Black Desert, le Membre est tenu de respecter toutes les dispositions de la présente Politique opérationnelle. Si le Membre enfreint la présente Politique opérationnelle, il est réputé avoir enfreint les conditions d'utilisation de la Société. Dans ce cas, le Membre peut être soumis à des restrictions conformément à la Politique opérationnelle et aux conditions d'utilisations.
- Toute question non mentionnée dans la présente Politique opérationnelle sera régie par les Conditions d'utilisation de la Société. Toute question autre que cela sera appliquée et interprétée conformément aux lois, règles et réglementations en vigueur dans le pays concerné et aux normes sociales générales.
- Cette Politique opérationnelle est applicable aux services du jeu Black Desert.
- La politique opérationnelle de Black Desert a été initialement écrite en anglais. S'il s'avère que la version de la politique opérationnelle dans d'autres langues diffère de l'anglais, la version anglaise prévaudra.

• Changements et Annonce de la Politique opérationnelle

- Conformément à l'article 6, clause 3 de Conditions Générales d'Utilisation de Black Desert, la Société peut réviser la Politique opérationnelle pour fournir des meilleurs services et notifier les contenus révisés d'une manière que le Membre peut facilement savoir.
- Les Membres sont invités à vérifier l'annonce et l'e-mail pour tout changement dans la Politique opérationnelle. Ainsi, la Société ne pourra être tenue responsable des pertes ou dommages subis par le Membre résultant d'une mauvaise compréhension de la Politique opérationnelle ou de

toute modification de celle-ci.

• **Définition du GM, Rôle et Responsabilité**

- GM signifie 'Game Master'. Le GM gère les requêtes et questions des Membres conformément aux procédures et méthodes énoncées dans la Politique opérationnelle de Black Desert de façon à assurer le bon fonctionnement du jeu et à protéger les droits des Membres utilisant le jeu.
- Pour assurer la stabilité du service de Black Desert, le GM s'efforce de répondre et de résoudre tout problème situationnel.
- Le GM ne s'implique dans aucun conflit entre les Membres. Toutefois, si le contenu du litige entre les Membres est jugé comme une affaire grave liée au fonctionnement du jeu (destruction de l'équilibre du jeu, actes enfreignant l'ordre public et actes immoraux), des mesures appropriées peuvent être prises en conséquence selon la Politique opérationnelle.
- Le GM ne doit en aucun cas offrir des avantages à des Membres spécifiques ni ne doit fournir des informations sur des futurs services de Black Desert tels que des mises à jour et événements, à moins qu'une notification n'ait été annoncée publiquement.
- GM ne demande, ne modifie ni ne divulgue les données personnelles des Membres dans le jeu. Cependant, si une demande d'accès aux données personnelles est effectuée par le biais de procédures légitimes telles qu'une agence gouvernementale ou une agence judiciaire, lesdites données personnelles peuvent être fournies à l'organisme concerné.

• **Droits et Devoirs du Membre**

- Les Membres doivent être bien informés de cette Politique opérationnelle et la Société n'est pas obligée de fournir une assistance en cas de problèmes ou de dommages causés par le non-respect de la Politique opérationnelle du Membre.
- Lors de la création de votre compte, vous devez fournir des informations précises. Si vous entrez des informations fausses et/ou inexactes ou si vous usurpez des informations d'un tiers, il se peut que vous soyez restreint d'utiliser les Services. De plus, vous ne pourrez pas réclamer la protection de vos droits.
- Les Membres peuvent profiter librement de tous les contenus et services proposés par Black Desert.
- Les droits de propriété des contenus du jeu, tels que les personnages ou les objets du jeu, appartiennent à la Société. Si les Membres rencontrent des problèmes durant le déroulement du jeu, ils peuvent contacter le Service client qui se chargera de trouver la solution adaptée.
- Les Membres doivent signaler à la Société tous les problèmes tels que des bugs découverts lors

de l'utilisation des services, des erreurs ou des défauts etc., liés au système de jeu. Ils ne doivent pas informer les autres Membres des problèmes ni les utiliser à des fins illégales. Même après que des problèmes tels que des bugs et des erreurs systèmes se sont produits, mais qu'un Membre ne les rapporte pas à la Société et en profite pour obtenir des avantages, il est considéré que le Membre a causé des dommages à d'autres Membres. En tant que tel, les Membres peuvent être empêchés d'utiliser le service conformément aux Conditions d'utilisation et à la Politique opérationnelle.

- Les Membres ne doivent pas utiliser le service pour diffuser et publier des informations fausses susceptibles de semer la confusion parmi les autres Membres.

- Les Membres ne doivent pas utiliser le service si les Membres enfreignent l'un des règlements spécifiés dans l'article [5. Tableau des restrictions d'utilisation du jeu].

- Pour les Membres sous peine de restriction de l'utilisation des services, la Société ne pourra être tenue responsable de la perte des Membres résultant de contenus nécessitant une gestion continue.

- Dans la mesure où c'est un jeu en ligne dans lequel de nombreux Membres peuvent jouer simultanément, chacun a le devoir de respecter les droits des autres Membres.

- Les Membres sont responsables de la gestion des informations de leur compte. Les Membres doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de leur compte, tels que l'utilisation des services de sécurité fournis par la Société (OTP, enregistrement du PC, etc.) La Société n'assume aucune responsabilité des dommages causés par l'utilisation des informations du compte par un tiers en raison d'une mauvaise gestion de la protection des données.

- Les Membres sont tenus de répondre à toute enquête sur l'utilisation de programmes et de macros non autorisés par l'équipe technique. Si vous ne vous conformez pas ou ne coopérez pas à l'enquête sur l'utilisation de programmes et de macros non autorisés, vous serez considéré par déduction comme étant un utilisateur de programmes et macros qui ne sont pas autorisés par la Société.

2. Conditions de restauration

- Si un objet ou un personnage d'un Membre est perdu ou que les données sont modifiées en raison d'une erreur technologique de la Société, et si le contenu de l'erreur est clairement confirmé par l'enregistrement en jeu, le rétablissement sera donné dans la mesure où elle ne perturbe pas l'équilibre du jeu.

- Les données des personnages et des objets du membre peuvent être modifiées, changées ou

supprimées à tout moment selon une décision liée à la gestion et planification du jeu. Veuillez noter qu'aucune restauration ne sera effectuée sauf en cas de négligence intentionnelle ou grave de la Société.

- En principe, les pertes résultant de l'incapacité du Membre à comprendre le contenu du système de jeu, la Politique opérationnelle, les notifications dans le jeu et les notifications sur le site Web ou par négligence de la part du Membre ne font pas l'objet d'une récupération, à l'exception des dommages énumérés à l'article 3. Tableau des conditions de restauration. La restauration de chaque catégorie d'élément est traitée selon sa conservation sur la base de données. Toute perte ne possédant aucun historique sur la base de données ne pourra pas être restaurée.
- Dans le cas où une restauration est nécessaire, vous pouvez envoyer une demande de restauration via le Service client/Assistance. Cependant, vous devez demander le recouvrement dans les 15 jours suivant la date du sinistre. Si 15 jours se sont écoulés, il peut être difficile de vérifier les données, ce qui rendra ladite restauration impossible.

3. Tableau des conditions de restauration

- La récupération des pertes subies pendant le jeu en raison d'une faute du Membre ou d'une erreur systématique est soumise au "Tableau des conditions de restauration" ci-dessous. Pour les cas non énumérés ci-dessous, les principes généraux de la restauration détermineront si une récupération est possible ou non.

<Tableau des conditions de restauration>

Catégorie de restauration	Restauration par famille (par catégorie) possible	Type	Remarques
Personnage	2 fois par an	Personnage supprimé	Les données restaurées correspondent à celles au moment de la suppression. • Si l'emplacement de personnage est insuffisant, le personnage ne pourra pas être restauré. • Les personnages saisonniers ne peuvent pas être restaurés si un autre personnage saisonnier a déjà été créé.

Monture	1 fois par an	Toutes les montures appartenant à la famille	Monture vendue à un PNJ ou lors de la livraison équine impériale. La restauration est impossible en cas d'élevage, d'échanges, d'achat ou de vente sur le marché équin.
Fée	1 fois par an	Fée libérée	Les fées libérées involontairement • La restauration est impossible si une nouvelle fée a été enregistrée ou s'il y a eu des changements supplémentaires. • Les objets utilisés pour les fées, leur réinitialisation de personnalité, et réinitialisation de la croissance ne peuvent pas être restaurés.
Objet	5 fois par an	Objet de récompense de quête/événement/défi	Objet de récompense de quête/événement/défi choisi par erreur • La restauration est impossible si l'objet a été ouvert/utilisé/équipé.
		Objet acheté	Objet acheté par erreur dans les boutiques des PNJ ou la boutique de Loyalties • Les objets achetés dans la Boutique secrète ou dans le Marché commun ne peuvent pas être restaurés. • Les objets achetés avec des Loyalties peuvent être restaurés si la demande a été soumise 15 jours avant l'expiration de la période d'utilisation des Loyalties.
		Objet vendu	Objet vendu par erreur dans les boutiques des PNJ • La restauration est impossible en cas de vente d'objets de commerce ou via le Marché commun.
		Objet échangé	• Les objets échangés par erreur auprès des PNJ - La restauration est impossible si l'objet a été ouvert/utilisé/équipé.
		Objet ouvert	• Les objets ouverts involontairement (coffre/boîte) - La restauration est impossible si les objets reçus en ouvrant le coffre/boîte ont été équipés ou utilisés. - La restauration est impossible si les objets (boîte/coffre) incluent des récompenses basées sur des probabilités ou disposent d'une date d'expiration.

		Objet supprimé	• Les objets supprimés involontairement via la poubelle - La restauration est impossible si les objets disposent d'une date d'expiration.
		Objet extrait	• Les objets extraits par erreur avec les Pierres noires, Pierres de Cron, Conseils de Valks
			• Les objets dont le Cumul d'échecs d'équipement a atteint 100 % via la fonction Dévorer - La restauration est impossible si le Cumul d'échecs n'a pas été utilisé/extrait après utilisation de la fonction Dévorer.
		Objet utilisé en tant que matériau/ingrédient	• Les objets utilisés comme matériaux/ingrédients pour la cuisine, l'alchimie, la transformation etc. - La restauration est impossible s'il s'agit d'un système basé sur des probabilités.
			• Objet utilisé pour restaurer la durabilité maximale d'un objet - La restauration est impossible pour les consommables autres que les équipements.
Guilde	1 fois par an et par guilde	Objet acheté via la boutique de guilde	• Les objets achetés dans la boutique de guilde (la restauration se fait par le biais des fonds de la guilde) - La restauration est impossible s'il y a eu une délégation de maître de guilde après l'achat ou si l'objet a été ouvert/utilisé/équipé. - La restauration individuelle telle que les dépenses d'activité de guilde entre autres, est impossible.
		Monture appartenant à la guilde	• Les montures libérées ou jetées
Boutique de perles	1 fois par mois	Objet de perle acheté	• Les objets achetés par erreur dans la Boutique de perles - La restauration est impossible après un délai de 7 jours à compter de la date d'achat. - La restauration est impossible si vous n'avez pas l'objet à récupérer en possession ou si l'effet de l'article a déjà été appliqué suite à son ouverture/utilisation etc.

			* Lors de la restauration, les colorants ou les objets utilisés pour ajouter des châsses de transfusion de cristaux ne sont pas inclus.
		Objet de perle offert	• Objets offert par erreur dans la Boutique de perles - La restauration est impossible si 15 jours se sont écoulés depuis la réception du cadeau ou si l'utilisateur ayant reçu le cadeau le refuse. - L'échange contre un autre article du même montant est impossible.
Restauration impossible	X	Compte supprimé	• La restauration est impossible si les données du compte sont complètement supprimées après le délai de rétractation (15 jours).
		Lettre supprimée	• La restauration est impossible si les lettres et les objets joints sont supprimés manuellement ou suite à l'expiration de leur durée de conservation.
		Optimisation d'objet	• La restauration est impossible pour tous les objets perdus suite à un échec d'optimisation. • Le cumul d'échecs utilisé par erreur lors d'une optimisation ne peut être restauré.
		Objet utilisé pour accepter une quête de guildes et pour effectuer une quête	
		Guilde (Alliance) dissoute	
		Objet du dépôt de guildes (y compris les objets d'artisanat de guildes)	• La restauration est impossible pour tous les objets et fonds de guildes, à l'exception des éléments pour lesquels il est spécifié que la restauration est possible. • La restauration est impossible si un membre de la guilde perd volontairement ou involontairement un objet du dépôt de guildes.

		Objet donné en butin par un monstre sur des coordonnées qui ne peuvent pas être acquises	• Il est impossible de savoir à qui appartient l'objet donné en butin laissé par un monstre.
--	--	--	--

✂ La restauration ne sera pas faite pour un objet qui a été délibérément perdu par le Membre, qui est un abus du paramètre système, ou est potentiellement exploitable dans le jeu.

✂ Les demandes de restauration en raison d'un changement d'avis de l'acheteur pour des raisons telles que la mise à jour ou les paramètres de l'objet modifiés, etc. ne sont pas éligibles pour la restauration.

✂ La restauration de chaque catégorie d'élément est traitée selon sa conservation sur la base de données. Toute perte ne possédant aucun historique sur la base de données ne pourra pas être restaurée.

✂ Le nombre de fois qu'une restauration peut être effectuée est limitée à chaque compte. Les Membres sont invités à gérer leurs comptes en conséquence. Dans le cas où le compte est partagé par plusieurs personnes, toute demande de restauration effectuée en raison d'une usurpation d'identité sera elle aussi prise en compte et le nombre de demande ne pourra pas être restauré.

✂ Les Membres peuvent être exclus du jeu s'ils abusent de la Politique opérationnelle par le biais de la récupération d'objets et d'autres services.

4. Politique de restrictions d'utilisation

• Procédures de signalement et de sanction

- Les procédures de signalement et de sanction en cas de violation des Conditions Générales d'Utilisation et de la Politique opérationnelle sont les suivantes.

- Violation des Conditions Générales d'Utilisation et de la Politique opérationnelle → (Signalement) → Enquête du Game Master → (Envoi d'un avis préalable) → Sanction → Contestation → Annonce de la décision finale après contestation.

- Les signalements pour "piratage de compte", "fraude", "utilisation de mots inappropriés" doivent être effectués dans un délai de 15 jours à compter de la date des faits.

- Lors de la sanction, la Société informera le Membre concerné des détails et de la raison des sanctions, ainsi que de la procédure de contestation par e-mail, par courrier en jeu, via une fenêtre pop-up sur la page d'accueil etc. Toutefois, concernant certains actes spécifiés dans les Conditions Générales d'Utilisation, le Membre en sera informé via un avis ultérieur.

- Si une enquête est nécessaire pour déterminer si une violation des Conditions Générales

d'Utilisation a été commise, la Société se réserve le droit de restreindre temporairement l'utilisation/l'accès au jeu et aux services liés afin d'enquêter et d'appliquer des procédures complémentaires. Le Membre sera informé de la raison de la restriction et des instructions sur la méthode pour faire appel lui seront envoyées.

• Types de sanctions

- Avertissement : Sanctions provisoires telles que les avertissements/notifications du Game Master, restrictions de certaines actions, changement forcé du nom du personnage/famille/gilde etc., suppression de post et d'images, déconnexion forcée du jeu etc.
- Restriction d'utilisation provisoire : L'utilisation des services du jeu et ceux liés au jeu (connexion au jeu, forum etc.) est restreinte pendant une certaine durée.
- Restriction d'utilisation permanente : L'utilisation des services du jeu et ceux liés au jeu (connexion au jeu, forum etc.) est restreinte de manière permanente.
- Restriction temporaire : L'utilisation des services du jeu et ceux liés au jeu (connexion au jeu, forum etc.) est restreinte temporairement, pendant le temps que la Société procède à certaines vérifications. En effet, elle peut vérifier d'urgence des bugs, vérifier si des dégâts ont été réellement subis ou causés. Elle peut également procéder à une enquête sur une possible infraction à la Politique opérationnelle. Si aucune justification n'est faite durant la période de contestation, la restriction temporaire est maintenue. Même si vous montrez des preuves d'une utilisation normale pendant la période de contestation, la restriction d'utilisation provisoire sera convertie en sanctions appropriées dans le cas où des motifs de violation de la politique opérationnelle sont confirmés.
- Restrictions d'utilisation des contenus : L'accès au contenu en rapport avec la violation est restreint pendant une durée limitée. L'utilisation du chat sera également interdite et les restrictions des contenus peuvent s'appliquer au niveau du compte, de la gilde ou du clan.
- Ajustement des données du jeu : Les informations de la famille et du personnage, les objets, les contenus payants, les pièces etc... ayant un rapport avec la violation peuvent être obtenus par le système de jeu. Toutes les données numériques peuvent faire l'objet de modification, suppression, ou réinitialisation.
- Charge additionnelle : Si la violation a une grande incidence sur l'ensemble de l'économie du jeu ou cause préjudice à un autre Membre, les objets en possession peuvent faire l'objet de modification, suppression, ou réinitialisation à hauteur de 3 fois la valeur des objets obtenus de manière illicite. Toutefois, si le calcul exact est difficile, une charge additionnelle pouvant s'élever jusqu'à 200 milliards de pièces peut être appliquée.

- Restriction à l'accès au Service client : L'accès au Service client (Demandes, signalements) sera restreint pendant une durée limitée.
- Restriction d'utilisation de l'IP : L'utilisation de certaines IP sera restreinte en raison de la violation des conditions d'utilisation.
- Restriction d'utilisation de matériels informatiques : L'utilisation de certains matériels informatiques de jeu sera restreinte en raison d'une infraction à la Politique opérationnelle.
- Restriction d'accès au compte Pearl Abyss : Sanction appliquée sur le compte Pearl Abyss. Tous les services fournis par Pearl Abyss liés à ce compte seront restreints.

• Critères d'application des sanctions

- Lorsqu'un 'Avertissement', une 'Restriction d'utilisation provisoire' ou une "Restriction d'utilisation permanente" est appliqué, la Société peut mettre en pratique l'"Ajustement des données du jeu", la "Charge additionnelle" et la "Restrictions d'utilisation des contenus" simultanément.
- En cas de deux violations (ou plus) simultanées des Conditions d'utilisation, la Société peut décider d'appliquer la sanction la plus lourde.
- Si un tiers utilise le compte d'un Membre et enfreint les Conditions d'utilisation et la Politique opérationnelle lors du partage de compte, les sanctions seront appliquées au compte et au détenteur du compte.
- Si un Membre acquiert un objet obtenu en violant les Conditions d'utilisation et la Politique opérationnelle, la Société récupérera l'objet et toutes les données numériques associées au personnage / la famille. En outre, ce compte peut être soumis à des sanctions conformément à la Politique opérationnelle.
- Des « restrictions d'utilisation de l'IP » et des « restrictions d'utilisation du PC » peuvent être appliquées si des connexions anormales, des piratages de compte, une éventuelle pratique de farming, etc. sont confirmés à partir d'une IP ou d'un PC spécifique.
- Si l'accès au jeu n'est pas disponible en raison d'une restriction d'utilisation, les connexions manquées pendant la période de restriction ne seront pas comptabilisées dans la durée de jeu de l'aventurier de retour.

5. Tableau des sanctions

- Si l'une des violations énumérées dans le "Tableau des normes de sanction" est constatée, ce Membre sera considéré comme légalement responsable de ses actes et pourra faire l'objet d'une lourde sanction par la Société et son compte pourra être pénalisé.
- En fonction de la gravité de la violation commise par le Membre, un avertissement, une restriction

d'utilisation provisoire, une restriction d'utilisation permanente, une récupération ou une peine etc... peut être appliqué. Selon la gravité de la violation, les sanctions peuvent être atténuées ou aggravées. Si cela a un impact négatif significatif sur le jeu, même une seule violation peut entraîner un bannissement permanent du compte intégré. En outre, si 2 restrictions (ou plus) sont appliquées simultanément, la Société peut décider d'appliquer la sanction la plus lourde.

- Même si plusieurs Membres commettent la même violation, la Société peut décider d'appliquer des restrictions telles qu'un avertissement, une restriction d'utilisation provisoire, une restriction d'utilisation permanente, une récupération ou une peine etc... en fonction de la gravité de la violation commise.
- Si une violation est constatée, des mesures restrictives seront prises en tenant compte du niveau de gravité de la violation et, selon la situation, une interruption forcée de la connexion pourra également survenir. Si les restrictions d'utilisation de jeu sont appliquées, les restrictions d'accès au jeu, d'utilisation du forum du site officiel et d'utilisation du système de paiement sont également appliquées.
- Si un Membre commet des actes contraires à d'autres législations, la Société prendra immédiatement des mesures restrictives et pourra formuler une demande d'enquête ou d'aide aux autorités concernées et aux autorités judiciaires. En cas de demandes de coopération émanant des autorités concernées et des autorités judiciaires, elle répondra également à leurs demandes.
- « Jouer au jeu » correspond à toute action effectuée à partir du lancement/la connexion du client jusqu'à sa fermeture.

<Tableau des normes de sanction>

En cas de violation des articles ci-dessous, la "Restriction permanente de l'accès au compte Pearl Abyss" sera appliquée. Selon la gravité de la violation la "Restriction d'utilisation de l'IP / de matériels informatiques" pourra également être appliquée.	
Infraction	Détails
Usurpation d'identité / Utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement / Piratage de compte	1) Création d'un compte ou utilisation des services en utilisant les informations personnelles d'une autre personne 2) Connexion sans autorisation sur un compte d'un autre Membre et causer des dommages. 3) Effectuer des paiements avec un moyen de paiement d'une autre personne

	✖ Les articles de l' "Usurpation d'identité / Utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement / Piratage de compte" s'appliquent à tous les comptes liés à ceux ayant participé à ce type de violation.
Manipulation et extraction des données	1) Manipulation des données du jeu fournies par la Société 2) Extraction des données non publiées par la Société
Attaque du serveur et falsification du client	1) Attaque et accède de manière anormale aux serveurs et au jeu de la Société 2) Utilisation du client et du serveur qui ne sont pas du même type que ceux fournis par la Société 3) Falsification du client et du programme de serveur fournis par la Société ✖ Si ce genre d'acte est constaté, la Société peut mener une enquête approfondie et pourra formuler une demande d'enquête aux autorités concernées et aux autorités judiciaires.
Gold farming	1) Jouer de manière organisée et collective en utilisant plusieurs comptes dans le but de faire du profit. 2) Fournir, louer, confier, permettre l'utilisation de votre propre compte ou d'un tiers comme mentionné dans (1) ci-dessus.
En cas de violation des articles ci-dessous, la "Restriction d'utilisation permanente" sera appliquée. Selon la gravité de la violation la "Restriction d'utilisation de l'IP / de matériels informatiques" pourra également être appliquée.	
Création et utilisation de programmes non-autorisés/macros	1) Création d'une machine ou d'un système (programmes non-autorisés et macros) dans le but de porter atteinte à la sécurité des serveurs ou à empêcher le bon fonctionnement du jeu 2) Jouer en utilisant des programmes non-autorisés et macros 3) Signe montrant l'utilisation de programmes non-autorisés et macros grâce aux données du jeu 4) Découverte d'un utilisateur malveillant via le système de sécurité fourni par la Société 5) Découverte d'un utilisateur malveillant via le système de détection d'utilisation anormale de la Société ✖ Si ce genre d'acte est détecté continuellement sur un appareil ou IP spécifique, le blocage d'IP/appareil peut être appliqué simultanément

Transactions en argent réel	1) Transaction d'argent réel ou de biens réels/prestations de service voire même des objets d'autres jeux, contre un objet, compte ou personnage 2) Transaction d'argent réel ou de biens réels/prestations de service voire même des objets (objets d'autres jeux inclus), contre des contenus payants ou Acoin 3) Une autre personne joue à la place d'un Membre en contrepartie d'argent réel ou de biens réels/prestations de service 4) Transaction en continu d'un objet spécifique afin de manipuler les prix du marché et déplacer les ressources dans le jeu en contrepartie d'argent réel ou de biens réels/prestations de service ⊗ Tout objet et données liés à une transaction en espèces (y compris les ressources utilisées lors de la transaction en espèces) peuvent être supprimés.
En cas de violation des articles ci-dessous, la "Restriction temporaire" sera appliquée. Selon la gravité de la violation la "Restriction d'utilisation de l'IP / de matériels informatiques" pourra également être appliquée.	
Tentative ou soupçon d'utilisation de programmes non-autorisés/macros	1) Refus de répondre ou éviter de répondre dans le cadre d'une enquête menée afin de découvrir l'utilisateur de programmes non-autorisés et macros 2) Refus de coopérer en donnant des réponses impertinentes ou en utilisant des mots inappropriés dans le cadre d'une enquête menée afin de découvrir l'utilisateur de programmes non-autorisés et macros 3) Tentative ou soupçon d'utilisation de programmes non-autorisés et macros ⊗ Le Game Master peut à tout moment demander à un utilisateur de répondre à ses questions via le chat ou autres, dans le cadre d'une enquête menée afin de découvrir l'utilisateur de programmes non-autorisés et macros. ⊗ Les mêmes mesures sont mises en place, même si une autre joue à la place d'un Membre.
Usage à mauvais escient du processus de paiement	1) Usage à mauvais escient du processus, abus ou exploitation de paiement, d'annulation de paiement, de remboursement fournis par la Société, la plateforme ou le processeur de paiement

	2) Passer par un organisme tiers au lieu du Service client, pour effectuer une annulation ou remboursement. ✂ Si un cadeau est offert en utilisant le processus de paiement à mauvais escient, le compte ayant reçu le cadeau peut faire l'objet de sanction et le cadeau pourra être récupéré.
En cas de violation des articles ci-dessous, l'avertissement et la restriction d'utilisation provisoire" seront appliquées. Selon la gravité de la violation la "restriction d'utilisation de l'IP / de matériels informatiques, la restriction d'utilisation des contenus, l'ajustement des données du jeu; la charge additionnelle" etc. pourront également être appliqués.	
Divulgarion d'informations d'un tiers et violation des droits	1) Violation et divulgation d'informations d'un tiers sans son autorisation 2) Violation des droits d'auteur et des droits à l'image
Fraude et usurpation d'identité	1) Faire du profit dans le jeu en mentant à un Membre 2) Se faire passer pour un Game Master, un employé ou une personne en lien avec la Société 3) Causer préjudice ou mettre dans une situation embarrassante le Membre dont l'identité a été usurpée ✂ Si vous enfreignez les points 1 et 2 ci-dessus en même temps, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer même si cette dernière est annoncée pour la première fois.
Pari	1) Causer préjudice aux autres utilisateurs en attribuant à une certaine personne des avantages de biens ou de richesse issus d'un résultat aléatoire en misant sur un compte, pièces, objets etc... 2) Complice de l'acte ci-dessus
Menace dans le monde réel	1) Menace sur un autre Membre à travers des sujets en rapport avec le monde réel
Partage et diffusion de contenu inapproprié, promotion et publicité	1) Partage, diffusion, promotion et publicité sur les différents moyens de violation de la Politique opérationnelle 2) Partage, diffusion, promotion et publicité de contenus n'ayant aucun lien avec le jeu afin de faire du profit 3) Partage, diffusion, promotion et publicité sans autorisation de programmes pouvant influencer tous les contenus proposés par la Société

Transaction douteuse	1) Transfert douteux de pièces en continue entre des comptes spécifiques via le Marché commun 2) Transfert douteux de pièces entre des comptes spécifiques au moyen du système de jeu ordinaire, autres que le Marché commun 3) Causer préjudice aux autres utilisateurs ou tirer profit en manipulant les prix du Marché commun, en répétant les transactions au prix maximum et minimum, en vendant/achetant de manière délibérée, en effectuant des achats en masse douteux ※ Si la quantité de pièces déplacées affecte gravement le jeu, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer même si cette dernière est annoncée pour la première fois.
Abus de bugs et glitches	1) Causer préjudice à l'équilibre et au système de jeu, aux autres utilisateurs ou faire profit en tirant avantage des erreurs de jeu ou des erreurs de service 2) Échapper aux restrictions du système du jeu en utilisant des moyens non-conforme ou tirer avantage en utilisant les conditions d'utilisation à mauvais escient 3) Causer préjudice aux autres utilisateurs ou tirer profit de manière douteuse, en utilisant de manière différente les systèmes du jeu ※ Si les dommages ou les bénéfices acquis par un autre utilisateur sont si considérables qu'ils affectent gravement le jeu, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer même si cette dernière est annoncée pour la première fois.
Obtention illicite de gains	1) Profits illicites, en faisant partie de la même guildes ou groupe dans lequel un Membre a commis une violation de la Politique opérationnelle dans le but de faire profit 2) Réalisation de profit illicite à travers des contenus spécifiques dans le jeu (Invocation etc.) ※ Si les profits acquis par un utilisateur sont trop importants et qu'ils affectent gravement le jeu, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer même si cette dernière est annoncée pour la première fois.
Diffusion de fausses informations	1) Diffusion d'informations qui n'ont pas été publiées officiellement pour provoquer la confusion ou causer des dommages directs ou indirects aux autres Membres 2) Diffamation envers le Game Master ou la Société pour attiser les autres utilisateurs

	⌘ Si l'ampleur de la propagation est si grande qu'elle affecte de manière significative le jeu, ou porte atteinte à l'honneur de la Société et à des tiers, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer même si cette dernière est annoncée pour la première fois.
Participation à la place d'un autre Membre	1) Participer à des contenus de compétition, tels que les tournois des événements etc... avec le compte d'un autre Membre et influencer les résultats 2) Entraver la gestion du jeu avec le compte d'un autre Membre ⌘ Ceux qui n'affectent pas les résultats des compétitions et qui n'entravent pas la gestion du jeu, ne sont pas concernés
Tentative de violation de la Politique opérationnelle	1) Apporter son aide à un Membre ayant violé la Politique opérationnelle 2) Tentative de violation ou être complice de la violation de Politique opérationnelle
Entrave à la gestion du jeu	1) Entrave au bon déroulement de tous les contenus proposés par la Société tels que les tournois, événements, émissions etc... 2) Entrave à la gestion du jeu en rapportant de fausses informations aux Game Master, en faisant de faux signalements ou en utilisant des mots inappropriés ⌘ Si un ou plusieurs utilisateurs ont subi des préjudices importants suite à des violations telles que mentionnées ci-dessus, une restriction d'utilisation permanente pourra s'appliquer. ⌘ Si l'entrave est trop importante, le jeu peut être fermé de force ou des pénalités peuvent être appliqués dans le jeu.
Entrave au déroulement du jeu	1) Causer des préjudices aux autres utilisateurs en utilisant le système de jeu et de gestion à mauvais escient. 2) Entrave ou acharnement en continu envers un utilisateur spécifique. ⌘ Si l'entrave est trop importante, le jeu peut être fermé de force ou des pénalités peuvent être appliqués dans le jeu.
Utilisation de nom inapproprié	1) Ne pas utiliser un nom similaire à ceux des Game Master ou à ceux des employés de la Société 2) Ne pas utiliser un nom de nature insultante, grossière ou vulgaire

	3) Utiliser un nom qui peut causer du désagrément, du dégoût, contenant des propos injurieux ou portant atteinte à la pudeur d'autrui/d'un autre utilisateur. 4) Ne pas utiliser un nom à connotation raciste ou portant atteinte à un peuple, une ethnie, une nationalité, une religion, un genre, une communauté, un type de handicap, etc. 5) Ne pas utiliser un nom incitant à la haine et à l'irrespect entre individus 6) Ne pas utiliser un nom à connotation sexuelle, obscène ou pornographique 7) Ne pas utiliser un nom portant atteinte au droit à l'honneur, aux droits à l'image ou aux droits d'auteurs 8) Ne pas utiliser un nom dont le but est de permettre la vente d'un compte de jeu ou d'un objet en jeu contre de toute forme d'argent réel ou virtuel 9) Utiliser un nom composé seulement de caractères identiques ou difficile à identifier, qui peut provoquer une confusion chez les autres membres. 10) Ne pas utiliser un nom dont le but est d'assurer la promotion ou la publicité d'un objet tiers ou d'une entité tierce 11) Utiliser un nom interdit par le Règlement sur les noms en modifiant l'orthographe ou en le combinant avec d'autres caractères. 12) Utiliser un nom pour contourner les restrictions citées dans les points 1 à 11 ci-dessus en modifiant ou combinant partiellement certains caractères. ※ Les articles de l' "Utilisation de nom inapproprié" s'applique de la même manière à tous les noms utilisés dans le jeu, tels que le surnom, le nom de famille, le nom du personnage, le nom de la guild, le nom des montures, etc. ※ Si un nom inapproprié est constaté, il sera modifié provisoirement sans préavis et la Société ne prend pas de mesures spécifiques pour les posts supprimés. ※ Les noms qui existent déjà dans toutes les zones de contenu ou qui seront ajoutés par des mises à jour ultérieures peuvent être modifiés en fonction de la direction du jeu et des besoins opérationnels.
--	---

Utilisation de post inapproprié dans le jeu	1) Post dont le contenu peut être considéré publié par le Game Master ou la Société 2) Post comprenant des contenus insultants ou vulgaires 3) Post comprenant des contenus offensants, dégradants, humiliants et des propos à caractère sexuel 4) Post portant atteinte à l'intégrité d'un pays, d'un peuple, d'une région géographique, d'une religion, d'un genre, d'un type de handicap etc... 5) Post poussant à l'irrespect ou incitant à la haine 6) Post à connotation sexuelle ou pornographique 7) Post portant atteinte au droit à la dignité, aux droits d'image ou aux droits d'auteur d'un tiers 8) Post dont le but est la transaction d'un compte ou d'un objet contre des biens ou argent réel 9) Post faisant la publicité ou la promotion d'un élément spécifique 10) Post enfreignant les droits de propriété intellectuelle et les droits à l'image ou incluant des documents sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur 11) Post comprenant des contenus interdits par d'autres conditions d'utilisations et politiques opérationnelles 12) Post ne correspond pas à l'usage de chaque contenu ※ Les articles de l' "Utilisation de post inapproprié dans le jeu" s'appliquent Inscrire à l'insigne de la guilde, à l'album de personnalisations, à la galerie de photos, à l'album de musique etc... ※ Si un post inapproprié est constaté, il sera supprimé sans préavis et la Société ne prend pas de mesures spécifiques pour les posts supprimés. ※ Si des publications inappropriées sont constatées sur le site Web, des mesures seront prises conformément aux « Conditions d'utilisation de Pearl Abyss ».
Utilisation à mauvais escient du Service client et violations des droits de l'homme des conseillers	1) Porter de fausse accusation contre un autre utilisateur de manière continue 2) Envoi de contenus comprenant des propos insultant, menaçant, intimidant et portant atteinte au droit à la dignité. Ainsi que des demandes impossibles à traiter 3) Envoi en continue d'une même demande

	(4) Tout acte qui, directement ou indirectement, viole les droits de l'homme des conseillers ou cause des dommages psychologiques. ✘ Le terme "Service client" désigne tous les canaux d'assistance clientèle, tels que les demandes individuelles, les e-mails et l'assistance en jeu. ✘ En cas d'utilisation à mauvais escient du Service client ou de violations des droits de l'homme des conseillers, l'accès au Service client peut être temporairement restreint.
En cas de violation des points ci-dessous, une « interdiction d'utilisation de chat et une expulsion du groupe de discussion » entreront en vigueur selon la gravité de la violation.	
- En cas de violations répétées, une « interdiction permanente d'utilisation du chat » peut également être prononcée.	
Utilisation de mots inappropriés et utilisation du chat à mauvais escient	1) Si l'un des comportements ci-dessous est constaté à l'utilisation du chat - Tout message dont le contenu peut être faussement considéré comme un message d'un GM ou de la Société - Tout message au contenu insultant ou vulgaire - Tout message susceptible de causer du désagrément, du dégoût, contenant des propos injurieux ou portant atteinte à la pudeur d'autrui/d'un autre Membre - Tout message qui dévalorise, ridiculise ou critique un pays, une ethnie, une région, une personne, une religion, une race, un sexe, un type de handicap, etc. - Tout contenu qui encourage les conflits socioculturels (liés à la nationalité, l'ethnie, la région, la politique, les personnalités, la religion, la race, le genre, le handicap, etc.) ou qui inclut des expressions en rapport avec ces sujets sensibles. - Tout message au contenu antisocial - Tout message au contenu à caractère sexuel ou obscène. - Tout message violant l'ordre public et les bonnes mœurs, ou qui est inapproprié au regard des normes sociales - Provoquer des conflits ou des différends entre les membres et utiliser un langage inapproprié suite à ces conflits - Tout message dont le contenu a pour but de violer ou d'endommager les droits d'un tiers. Ces droits comprennent le droit à l'honneur, le droit à l'image et le droit sur la protection des données personnelles. - Tout message étant considéré comme ayant pour but d'échanger un compte ou un objet dans le jeu contre de l'argent ou des biens réels.

	- Tout message comprenant des avis publicitaires - Tout message nuisible à la cohésion du chat en ne respectant pas les règles de conduite dans le jeu entre autres 2) Si l'un des comportements ci-dessous interférant avec l'utilisation du chat est constaté - Publier à plusieurs reprises des messages avec le même contenu - Tenir des propos ambigus à des fins malveillantes - Parmi les contenus relevant du (1), utiliser uniquement des abréviations, modifier partiellement un mot ou combiner d'autres caractères - Publier des messages à répétition contenant uniquement des caractères ou des chiffres n'ayant aucun sens - Envoyer des messages de manière unilatérale / en continu à d'autres Membres par le biais de Chuchotements, etc. - Diffuser volontairement et de manière répétée des informations erronées sur des coupons ou événements - Tout autre comportement interdit par les Conditions d'utilisation du service et la Politique opérationnelle. - Discuter sur des contenus qui ne correspondent pas à l'objectif de chaque groupe de discussion en continu et de manière excessive ※ Les droits et responsabilités du Membre concernant le chat incombent au membre. La responsabilité civile et pénale découlant de la violation par un Membre des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, tels que le droit d'auteur, doit être assumée par le membre, sauf en cas de négligence volontaire ou de faute grave de la part de la Société. ※ Dans le cas du Chat global, de serveur et de groupe, des sanctions plus strictes peuvent être appliquées en tenant compte de l'impact sur les nombreux utilisateurs. en raison de l'impact que cela peut avoir sur de nombreux utilisateurs au sein du jeu. ※ Si vous publiez un message contenant des informations personnelles (informations personnelles, localisation, coordonnées, e-mail, etc.) d'une tierce personne, des restrictions d'utilisation du jeu peuvent être appliquées immédiatement.
--	--

※ Lorsqu'un Membre est sous restriction d'utilisation du jeu, la Société n'assume aucune responsabilité pour la perte de certains contenus qui demandent un entretien constant.

※ L'ajustement des données du jeu, et la charge additionnelle peuvent être appliquées et la sanction peut s'élever à hauteur de 3 fois la valeur des objets obtenus en violant la Politique opérationnelle. Si le calcul exact est difficile, une charge additionnelle pouvant s'élever jusqu'à 200 milliards de pièces peut être appliquée.

✖ Tout avantage obtenu en violant la Politique opérationnelles peut faire l'objet de récupération ou d'ajustement à tout moment, peu importe l'application des sanctions, et peu importe si la violation était intentionnelle ou non.

✖ Toutefois, si la violation n'était pas intentionnelle ou si les avantages obtenus après la violation affectent de manière mineure l'équilibre du jeu, seule les charges additionnelles sont appliquées et celles qui s'élèvent à hauteur de 3 fois la valeur des objets obtenus par la violation, ne le seront pas.

✖ Si une violation des conditions d'utilisation ou de la Politique opérationnelle est constatée, certaines informations du jeu telles que le nom de famille, le nom de personnage, le nom de la guilde etc. pourront être révélé au public en tant qu'annonce dans le forum.

6. Contestation de la sanction

• Comment faire une demande de contestation ?

- La contestation doit être effectuée dans un délai de 15 jours à compter de la date de la réception de la sanction via le Service client du site web officiel.

• Effet d'une demande de contestation

- Si la Société juge que votre contestation est recevable, la sanction sera immédiatement annulée et les ajustements effectués sur le ou les objets seront restaurés.

- Si un article concernant les sanctions est modifié alors qu'il est en cours d'application sur un Membre, la durée de la sanction se conformera à l'article modifié et une rétroaction aura lieu. En effet, la durée reprendra à partir de la date à laquelle la mesure de sanction a été appliquée.

- Durant la restriction temporaire, si la contestation n'a pas été effectuée durant le délai imparti, la restriction est maintenue. Même si vous montrez des preuves d'une utilisation normale pendant la période de contestation, la restriction d'utilisation provisoire sera convertie en une restriction d'utilisation permanente dans le cas où des raisons ont été clairement confirmées.

7. Politique et critères sur l'aide à la récupération d'un compte usurpé

• Politique sur l'aide à la récupération d'un compte usurpé

- Les membres sont tenus de bien gérer leurs données personnelles afin de prévenir toute usurpation de données de compte/nom/paiement.

- Dans le cas où le compte a été piraté, vous pouvez contacter le Service client/Assistance pour faire une demande de récupération d'un compte usurpé.

- Toutes les informations requises sur le formulaire fourni doivent être remplies afin d'effectuer la

demande de récupération du compte.

- Afin d'éviter d'autres dommages dus à l'usurpation de compte et pour procéder à une enquête, le Membre effectuant une demande de récupération d'un compte usurpé doit accepter la restriction temporaire d'utilisation. La période de blocage temporaire ne dépasse pas un maximum de 7 jours. Si un membre n'accepte pas le blocage temporaire du compte, la société n'est pas responsable de toute perte, difficulté d'enquête ou pénalités supplémentaires.
- L'enquête liée à l'usurpation et le traitement de la récupération des objets peuvent prendre jusqu'à 30 jours ouvrables.
- Dans le cas d'une négligence et mauvaise gestion des données personnelles du compte, la Société décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un compte usurpé faisant l'objet de sanctions temporaires/permanentes pour violation de la Politique opérationnelle, suivant le paragraphe "Droits et Devoirs du Membre" de l'article 1 "Principes Généraux".

- **Critères d'aide à la récupération d'un compte usurpé**

- Si une période trop longue (environ 15 jours) s'est écoulée depuis la date de l'usurpation, la Société peut ne pas être en mesure de confirmer clairement les données usurpées ce qui peut rendre la récupération impossible.
- La Société détermine si l'objet peut être récupéré en fonction des résultats de l'enquête du vol.
- Si vous n'utilisez pas le service d'enregistrement du PC ou le service OTP parmi les services de sécurité fournis par l'entreprise, la prise en charge de la récupération n'est pas disponible.
- La récupération se déroule selon le "Tableau suivant des normes de récupérations lors d'usurpation". Pour tout critère non répertorié dans le Tableau suivant des normes de récupérations lors d'usurpation, la récupération est déterminée en fonction des critères ou de l'agenda généraux de récupération.
- L'objet récupéré peut être différent de l'objet perdu.
- Un Membre ayant reçu un cadeau venant d'un compte inconnu et acheté avec des perles, ne doit pas utiliser l'objet et doit le signaler immédiatement au Service Client. S'il s'avère que ce compte est un compte piraté et que le Membre ayant reçu le cadeau n'a procédé à aucun signalement, celui-ci pourra être considéré comme complice et son compte pourra être restreint.
- Le compte d'un Membre peut être restreint lorsque celui-ci récupère un objet venant d'un compte inconnu car il sera considéré comme complice. Toutefois s'il parvient à prouver qu'il n'est pas en lien avec le piratage de compte, la Société récupérera l'objet et la restriction sera levée. Toutefois, si le Membre ne parvient pas à prouver ou que la Société juge qu'il est complice du piratage, la restriction sera maintenant.

<Tableau des normes de récupération lors d'usurpation>

Catégorie	Détails	État de la récupération	Remarque
Personnage	Suppression de personnage à l'insu du Membre	O	
Montures	Montures (ânes, chevaux, éléphants, chameaux, wagons, bateaux, montures de guilde, etc.)	O	• Les montures peuvent être récupérées si elles sont vendues à PNJ ou au commerce impérial. • Les objets et la monnaie obtenus par la vente des montures seront retirés. • Les montures ne peuvent pas être récupérées si les montures sont élevées, échangées, vendues au marché équin, et si un autre Membre l'a acheté par les moyens légaux. • Les montures récupérées peuvent être différées du moment où le compte a été compromis.
Objets	Tout objet échangé/vendu/acheté/dépensé et toute autre activité malhonnête faite à l'insu du Membre	O	• La quantité et l'état des objets récupérés peuvent être différents.
	Tentative d'optimisation à l'insu du Membre	X	• Récupération impossible car c'est un système dont les résultats sont déterminés par une certaine probabilité.
	Les objets qui ont été inscrits sur le Marché commun à l'insu du Membre	X	• Récupération impossible si l'objet a été acheté par un autre Membre sur le marché.
Acoin-Boutique de perles	Dépense de Acoin, Perles, Loyalties à l'insu du Membre	O	• Récupération possible après le recouvrement des objets achetés. • La récupération des objets à durée limitée sera effectuée après avoir réinitialisé le délai d'utilisation restant.
	Cadeau envoyé à l'insu du Membre	O	• Bloc de compte ou récupération des objets en fonction des résultats de l'enquête. • Récupération de l'objet envoyé. La récupération des objets à durée limitée sera

			effectuée après avoir réinitialisé le délai d'utilisation restant. • Les objets ayant fait l'objet d'une transaction monétaire ne pourront pas être récupérés. • Le ou les cadeaux reçus par un compte usurpé pourra être retiré ou réajusté même s'il n'est pas reçu intentionnellement.
--	--	--	---

✖ La récupération ne sera pas possible pour les objets perdus intentionnellement par le Membre, les objets qui représentent une violation des paramètres système, ou des objets pouvant potentiellement faire l'objet d'un abus dans le jeu.

✖ La récupération ne sera pas possible pour les objets qui ont été échangés ou qui sont inutilisables à cause d'une maintenance.

✖ La récupération de chaque élément est traitée en fonction des données sauvegardées, et la récupération n'est pas possible pour les contenus qui n'existent pas.

✖ Si les objets ne correspondent pas au critère mentionné, la Société décidera si oui ou non les objets seront récupérables.

8. Politique de Loyalties

- Les "Loyalties" sont des points qui permettent d'accéder à la boutique de Loyalties de Black Desert. Ils peuvent être accumulés et utilisés sur la base de la Famille du Membre.

- Méthode d'acquisition (accumulation) des Loyalties

- Les Loyalties peuvent être obtenus en achetant des objets dans la boutique ou lors d'événements en jeu.

- La Société informe sur la période d'utilisation lors de l'accumulation des Loyalties.

- En cas d'erreur dans l'accumulation des Loyalties, le Membre peut contacter le service client, et la Société peut procéder à une correction après vérification.

- Utilisation des Loyalties

- Les Loyalties peuvent être échangés contre des objets dans la boutique exclusive de Loyalties.

- Expiration et restriction d'utilisation des Loyalties

- La Société peut imposer une période d'utilisation pour les Loyalties et les Loyalties qui ne sont pas utilisés dans ce délai peuvent expirer.

- Les Loyalties sont offerts gratuitement par la Société et ne peuvent être ni convertis ou remboursés en espèces ou en toute autre valeur monétaire, ni transférés à une autre personne.

- En cas d'acquisition ou d'utilisation des Loyalties par des moyens frauduleux non définis par la Société, l'accès au jeu peut être restreint conformément à la Politique opérationnelle.
- Les Loyalties expirés pendant la période de restriction d'accès au jeu due à une violation des Conditions Générales d'Utilisation ou de la Politique opérationnelle ne seront pas récupérés.
- En cas de résiliation du contrat d'utilisation pour des raisons imputables au Membre, telles que la suppression de compte ou la violation des lois et règlements applicables, tous les Loyalties en possession expireront.
- Pour des raisons de gestion ou techniques, la Société peut mettre fin au service de Loyalties après notification préalable. Dans ce cas, les Loyalties accumulés non utilisés jusqu'à la date de fin de service annoncée expireront.

9. Politique concernant les noms inactif sur une durée prolongée

- La Société peut attribuer un nom (nom de famille, nom du personnage, nom de guilde) temporaire pour les familles (ci-après désigné « Famille inactive pendant une longue période »), les guildes et clans (ci-après désigné « Guilde (Clan) inactif pendant une longue période »), remplissant les conditions ci-dessous afin d'améliorer la qualité du Service et pour une meilleure gestion du jeu.
- La dernière connexion remonte à 1 an ou plus.
- La dernière connexion des Membres de la guilde (Clan) remonte à 1 an ou plus
- Lorsque des noms temporaires sont attribué aux familles et aux Guilde (Clan) inactifs pendant une longue période, la Société publie une annonce sur son site officiel la date et le contenu des modifications du nom 30 jours avant l'application.

AVENANT

Cette Politique opérationnelle sera appliquée à partir du 30/04/2025.